



République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة أبو بكر بلقايد- تلمسان
Université ABOUBEKR BELKAID – TLEMCEM
كلية علوم الطبيعة والحياة، وعلوم الأرض والكون
Faculté des Sciences de la nature et de la vie, et des sciences de la terre et l'univers

Procès Verbal de la Réunion sur la Plateforme Progres

L'an deux mille vingt et le vingt du mois de Janvier à 13h30, s'est tenue au niveau de l'auditorium une réunion sous la présidence de Madame la doyenne Pr. MOKHTARI-SOULIMANE Nassima Amel.

Etaient invités tous les Délégués des étudiants, les Associations estudiantines et les Clubs scientifiques de la faculté SNV/STU (voir la liste annexée au PV).

Ordre du jour :

- ✓ Campagne de sensibilisation des étudiants de la Faculté sur les procédures de délibération par la Plateforme Progres (Délais, ...) ;
- ✓ Présentation des points de la Circulaire n°7 du 25 décembre 2019 concernant l'opération de l'évaluation pédagogique du 1^{ère} semestre de l'année universitaire 2019-2020.

La Doyenne de la faculté SNV/STU a procédé à l'ouverture de la réunion et a souhaité la bienvenue aux étudiants. Elle a ensuite rappelé l'ordre du jour de la réunion.

Après cette intervention, la parole a été donnée à Monsieur le Vice doyen de la Pédagogie pour une présentation aux étudiants de la Plateforme **Progres** (**PRO**giciel de **G**estion de la **R**cherche et de l'**E**nseignement **S**upérieurs) et de la (Circulaire n°7 du 25 décembre 2019 concernant l'opération de l'évaluation pédagogique du 1^{ère} semestre de l'année universitaire 2019-2020) :

La Plateforme PROGRES permet la gestion de l'orientation des nouveaux bacheliers, le transfert, l'emploi du temps, la charge horaire des enseignants, les délibérations, la gestion des salles, du maintien et tracé de l'historique et parcours des étudiants, mais aussi offre la possibilité de publication des différents états (PV, Relevés des notes, ...)

La Plateforme PROGRES gagne à être amélioré sur le plan de la présentation et de la fonctionnalité afin d'aboutir à un système informatique fournissant une base de

données fiable concernant tous les étudiants et les enseignants de l'université algérienne.

Points retenus pour les délibérations par Progres :

1. Une salle de réclamation des étudiants sur Progres a été créée au niveau de la Faculté.
2. Correction des copies d'examen ; la contre correction et la consultation des copies d'examen : Après chaque examen, l'enseignant responsable de la matière doit afficher le corrigé type et le barème détaillé de notation. L'étudiant a le droit de consulter ses copies d'examen après chaque épreuve. Les examens de rattrapage n'ouvrent pas droit à la consultation des copies d'examen.
3. Un planning de consultation des copies d'examen sera affiché après chaque période des épreuves semestrielles par versions papier et numérique (Cirulaire n°7 du 25 décembre 2019 concernant l'opération de l'évaluation pédagogique du 1ère semestre de l'année universitaire 2019-2020) ;
4. Les étudiants ont été informés que le respect des délais (Délibération, réclamation, recours, consultations des copies d'examens, ...) est très important pour la réussite de la délibération sur Progres et pour éviter tous les problèmes pédagogiques. Après affichage du procès-verbal des délibérations, un délai de 72 heures (03 jours ouvrables) est accordé aux étudiants désirant formuler un recours. Ce dernier sera déposé auprès des services de la scolarité au niveau de la salle de réclamation.
5. Il a été demandé aux étudiants présents de diffuser les points retenus durant la campagne de sensibilisation à tous les étudiants de la Faculté.

Une copie du PV sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Recteur
- ✓ Monsieur le Vice-recteur
- ✓ Enseignants
- ✓ Délégués des étudiants
- ✓ Associations estudiantines
- ✓ Clubs scientifiques

La séance fût levée à 15H.

Fait le 01/02/2020

La doyenne

